



**Saison 2020-2021 PV de la Réunion  
du COMITE DIRECTEUR  
du mercredi 24 mars 2021 en visio-conférence**

**Présents** : J.M. BARLOG, J.P. BLANPAIN, D BOS, A. CARINCOTTE, JL CARINCOTTE, B. DANDEL, J. DENEUX, R. FOURNIER, F. HAZEBROUCK, B HAZEBROUCQ, R. HOCQUET, M. KWAZEBART, C. LELEU, J.P. PIHET, M. ROBILLART, P. ROBILLART, P. ROMERO, G TURPIN

**Excusés** : A VERRON

**Absent** :, G DURANEL, S LABELLE

### **Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE**

**Jean-Louis CARINCOTTE** ouvre la séance et remercie les personnes présentes pour cette réunion en Visio conférence.

Il rappelle que cette réunion a été décalée d'une semaine afin d'avoir le compte-rendu des décisions prises en comité directeur FFBB qui se tenait le 19/03/21.

Avant toute chose il tenait à féliciter Jean-Michel BARLOG pour sa récente élection au sein du CDOS.

### **Approbation des PV du Bureau du 17/02/2021 et du comité du 24/02/2021**

- PV du bureau du 17/02/2021

*Le PV est validé à l'unanimité*

- PV du Comité du 24/02/2021

*Le PV est validé à l'unanimité*

**Michèle ROBILLART** fait suite à plusieurs remarques concernant le point des mutations évoqué dans la synthèse des réunions avec les clubs du 62, **il est rappelé qu'un muté cette saison ne sera plus considéré muté la saison prochaine.**

**Jean-Paul PIHET** s'interroge sur la façon dont sont réglées maintenant les mutations et regrette que l'on puisse aujourd'hui valider une mutation sans savoir si elle sera réellement réglée.

**Jean Paul BLANPAIN** souligne qu'il en est de même pour les licences, il n'y a pas plus de certitude que la licence d'un joueur soit réglée lors de sa validation.

### **Réunion FFBB du 19/03/2021**

**Jean-Louis CARINCOTTE**, sollicite Jacques DENEUX pour dresser un compte-rendu des décisions prises par la FFBB.

**Jacques DENEUX** explique et détaille le contenu du PV de visioconférence dont il a eu connaissance

### **Saisons 2020/2022, sportives et financières PV de Visio-conférence**

#### **Places réservées en championnat de France (hors HN)**

Possibilité de voir des équipes se désister ou être rétrogradées (sur décision fédérale par exemple)

- Recours à un système de places réservées pour compléter< les places vacantes et faire accéder des équipes de la division immédiatement inférieure.

- Règles d'attribution des places réservées en Championnat de France (Hors HN):
  - Une équipe souhaitant accéder à la division immédiatement supérieure, doit faire une demande selon les modalités définies par la FFBB ;
  - Une place réservée sera attribuée prioritairement à une équipe de la même LR dont dépend l'équipe laissant une place vacante (continuité territoriale au sein de chaque division); s'il y a plusieurs équipes de la même LR, la place sera attribuée à l'équipe répondant le mieux aux critères d'attribution;
  - Si la continuité territoriale ne peut être assurée, le Bureau Fédéral pourra attribuer la place réservée à une équipe d'une autre LR, selon les candidatures reçues, répondant le mieux aux critères d'attribution.

### **Règles d'attribution des places réservées :**

- Une équipe souhaitant accéder à la division immédiatement supérieure, doit faire une demande selon les modalités définies par la FFBB ;
- Une place réservée sera attribuée prioritairement à une équipe de la même LR dont dépend l'équipe laissant une place vacante (continuité territoriale au sein de chaque division) ; s'il y a plusieurs équipes de la même LR, la place sera attribuée à l'équipe répondant le mieux aux critères d'attribution ;
- Si la continuité territoriale ne peut être assurée, le Bureau Fédéral pourra attribuer la place réservée à une équipe d'une autre LR, selon les candidatures reçues, répondant le mieux aux critères d'attribution.

### **Critères d'attribution des places réservées en Championnat de France (Hors HN):**

---

#### ***SPORTIF :***

« Ranking basé sur les résultats sportifs sur les saisons 2019-2020 / 2018-2019 / 2017-2018 de l'équipe candidate

***ECONOMIQUE :*** Critères de la division (forme juridique, CCG...) ; sinon budget actuel du club et situation financière, capacité de financement du « surcoût » lié à la montée (éventuels accords de partenaires publics ou privés), etc.

#### ***TERRITORIAL :***

Cohérence du projet, plus-value représentée par la candidature sur le territoire, etc. •

#### ***AUTRES :***

Projet sportif du club, infrastructures, engagement sur le plan de la formation (niveau des équipes de jeunes, label Club Formateur, etc.), capacité à respecter les obligations sportives, du statut du technicien, nombre de licenciés, etc

### **Processus d'attribution des places réservées**

- Procédure de candidature et d'attribution des places réservées, dont l'évaluation des critères, au Bureau Fédéral du 9avr il2021.
- Les clubs souhaitant postuler une place réservée devront candidater avant le 31 mai 2021
- Etude des dossiers reçus par la Commission Fédérale 5x5.
- Classement national et par division de toutes les candidatures au Bureau Fédéral du 11 juin 2021, en indiquant les candidatures irrecevables.
- Le Bureau Fédéral délègue à la Commission Fédérale 5x5 la proposition de places réservées en fonction des places vacantes.

- Les places vacantes seront pourvues selon les critères retenus par le Bureau Fédéral du 9 avril 2021.
- La Commission Fédérale 5x5 pour voit alors les places vacantes via ces places réservées jusqu'au 15 juillet 2021.

### Réforme NM3

La réforme de la Nationale Masculine 3 prévoit de rétrograder 4 équipes supplémentaires au ranking (les 4 moins bons 9èmes) afin de démarrer la saison prochaine avec 140 équipes au lieu de 144 Suite à l'arrêt des compétitions (hors HNC) sous le format validé au Comité Directeur du 11 décembre 2020,

Le Bureau Fédéral du 19 mars 2021 a validé le report de la réforme d'une saison supplémentaire. Cependant, **si d'éventuels désistements et non-engagements à l'issue de la saison venaient à entraîner un nombre inférieur à 140 équipes à engager en NM3, le Bureau Fédéral du 11 juin 2021 pourra se prononcer sur le nombre de places vacantes à pourvoir afin d'obtenir 140 ou 144 équipes engagées en NM3, et donc également sur un maintien des 12 poules de 12 équipes ou sur un passage à 10 poules de 14 équipes pour la saison 2021-2022.**

#### Pour mémoire : Etat des lieux des championnats de France :

Nombre total de rencontres : 264

Nbre de rencontres déjà jouées (au 24/10) : 52 soit % rencontres jouées : 20%

Nombre total de rencontres : 528

Nombre de rencontres déjà jouées (au 25/10) : 99 soit : % rencontres jouées : 19%

Total de rencontres : 1 056 Nombre de rencontres déjà jouées (au 29/10) : 188 soit : % rencontres jouées : 18%

Nombre total de rencontres : 728 Nombre de rencontres déjà jouées (au 24/10) : 145 soit : % rencontres jouées : 20%

Nombre total de rencontres : 1 584 Nombre de rencontres déjà jouées (au 25/10) : 276 soit : % rencontres jouées : 17%

Nombre total de rencontres : 252 Nombre de rencontres déjà jouées (au 29/10) : 94 soit : % rencontres jouées : 37%

Nombre total de rencontres : 240 Nombre de rencontres déjà jouées (au 27/10) : 93 soit : % rencontres jouées : 39%

Nombre total de rencontres : 240 Nombre de rencontres déjà jouées (au 23/10) : 89 soit % rencontres jouées : 37%

Nombre total de rencontres : 300 Nombre de rencontres déjà jouées (au 29/10) : 111 soit % rencontres jouées : 37%

#### Au sein des compétitions R-T-D :

##### Places réservées

- Possibilité de voir des équipes se désister.
- Possibilité également d'ajuster le nombre de poules dans certaines divisions.
- Recours à un système de places réservées pour compléter les places vacantes que les LR/CD auront décidé de pourvoir et faire accéder des équipes de la division immédiatement inférieure.

##### Règles d'attribution des places réservées

- Une équipe souhaitant accéder à la division immédiatement supérieure doit faire une demande selon les modalités définies par la LR (ou le CD).
- Une place réservée sera attribuée prioritairement à une équipe du même territoire (secteur/département) dont dépend l'équipe laissant une place vacante (continuité territoriale au sein de chaque division) ;

- S'il y a plusieurs équipes du même territoire, la place sera attribuée à l'équipe répondant le mieux aux critères d'attribution.
- Si la continuité territoriale ne peut être assurée, la LR pourra attribuer la place réservée à une équipe d'un autre territoire, selon les candidatures reçues, répondant le mieux aux critères d'attribution.

### Critères d'attribution des places réservées

- **SPORTIF :**  
Ranking basé sur les résultats sportifs sur les saisons 2019-2020 / 2018-2019 / 2017-2018 de l'équipe candidate ;
- **TERRITORIAL :**  
Cohérence du projet, plus-value représentée par la candidature sur le territoire, etc.
- **AUTRES :** Projet sportif du club.

### Processus d'attribution des places réservées

- Etablissement, par la FFBB pour les LR-CD, d'un cadre de procédure de candidature et d'attribution des places réservées (Bureau Fédéral 9 avril 2021).
- Pour chaque LR/CD concerné les clubs souhaitant postuler une place réservée devront candidater avant la date retenue.
- Etablissement d'un classement R-T-D et par division de toutes les candidatures, en indiquant les candidatures irrecevables.
- Proposition des places réservées en fonction des places vacantes. •
- Les places vacantes seront pourvues selon les critères retenus

### Organisation de compétitions alternatives :

- Permettre aux licenciés et aux clubs de pratiquer du Basket dès qu'une reprise sera possible.
- Dans cette optique, la FFBB remet à disposition de chaque LR les équipes fédérales de son territoire.
- **Les LR devront proposer des compétitions alternatives, dans lesquelles les équipes pourront s'engager de façon volontaire. Ces compétitions n'entraîneront ni accession ni relégation, ni titre de champion**
- Le format de ces compétitions devra tenir compte du calendrier possible de pratique du basket
- . Exemples de format :
  - Championnat avec poules de 4 équipes ◊ Rencontres aller-retour si au minimum 6 dates disponibles, et éventuellement phases finales avec croisement des poules, là encore si le nombre de dates le permet;
  - possibilité de ne faire que des rencontres aller si peu de dates disponibles
  - Coupe ◊ Rencontres à élimination directe, avec possibilité de faire rentrer les équipes en fonction de leur niveau en championnat ou d'instaurer des handicaps (sur le modèle des Trophées Coupe de France Seniors).
  - Autres.

Les LR pourront alors dupliquer leur modèle de compétition en accord avec les CD. Les LR transmettront à la FFBB, pour information, les formules proposées à leurs clubs.

La Commission Fédérale 5x5 restera à disposition des LR afin d'apporter tout le soutien nécessaire et, dans cette optique, un questionnaire sera adressé aux LR afin de les consulter sur les formats de compétitions proposés. Les modalités de ces compétitions alternatives restent bien entendu dépendantes de plusieurs éléments sur lesquels nous n'avons que très peu de visibilité à l'heure actuelle : date de reprise officielle de la

pratique du basket surtout ou partie du territoire, nombre d'équipes engagées sur la base du volontariat, possibilité pour les clubs d'accueillir du public dans les salles et de pouvoir organiser des évènements festifs autour des rencontres, etc...

## **Il paraît évident d'en profiter pour développer le 3x3**

### **Arbitrages financiers**

Au titre de 2020-21 :

FFBB : Retour au Jeu, restitution aux Clubs, divers	5000K€
LR-CD : Retour au Jeu, restitution aux Clubs, divers	7000k€
TOTAL	12000k€

2021 PSF 2020 : 2 290 k€

les actions non-réalisées en 2020 pourront l'être en 2021

Pour un licencié : défiscalisation possible de la cotisation si abandon de la demande de remboursement

PSF 2021 : (+31%) 3 000 k€ grâce au plan de relance Dispositif Pass'Sport(100 M€) ?

Autres dispositifs gouvernementaux ?

Au titre de 2021-22 : FFBB: Maintien des tarifs 2020-21

LR-CD : Initiatives locales

Soutien (social) aux clubs

Bénévolat ?

Comment ensemble sauver nos bénévoles au sein de notre réseau fédéral (LR-CD-Clubs) ?

Emplois aidés ? Comment ensemble mieux organiser la contribution d'emplois aidés pour notre réseau fédéral (LR-CD-Clubs) ?

Plan Formation & Emploi 2024

1<sup>ère</sup> priorité : CTS/CTF/CTO/CTA (perte probable de 10 CTS (sur60) d'ici 2024)

Travail en cours sur 3 groupes de salariés au sein de la filière technique (FFBB-LR-CD) :

- Cadres d'Etat
- Cadres Fédéraux
- Conseillers Territoriaux (technique, développement, noSoutien (social) aux clubs –Campagne Service civique 21-22 nouvelles pratiques, polyvalent, etc.)

24350 missions Clubs Comités Ligues

- 1<sup>er</sup> juin 2021
- 1<sup>er</sup> septembre 2021 Dates de démarrage
- Accompagnateur club 3.0
- Médiateur 3x3

- Accompagner le programme vivre ensemble Intitulés de missions

- 6 mois minimum

- 8 mois maximum

Durée de mission

- Du 30 mars au 16 avril (phase de candidature)

- Du 19 avril au 7 mai (phase d'analyse des dossiers)

- Du 8 au 10 mai (courrier de retours au structures)

- Du 12 au 31 mai (mise en œuvre de la mission)

Campagne d'appel à candidature

- Collectif NA-000-19-00329-04

- Pas de possibilité de demander un agrément local en cas de rejet de dossier

Saison 2021-22

Le plan de relance :

Volet sanitaire

Volet sportif

Volet économique

Volet social

28 La méthode : Un travail FFBB–LR : avril-mai

**Jacques DENEUX** évoque également un point abordé avec la FFBB concernant les « compétitions alternatives ». Celles-ci pourraient être mises en place début juin, les équipes s'inscrivent de façon volontaire. Si, comme cela est probable, il ne peut y avoir de reprise de compétition, il faudra tout mettre en œuvre pour mettre en place des rencontres 3X3.

L'inconnu à ce jour est de savoir si l'on disposera de 3 ou 4 journées ?

**Jean-Louis CARINCOTTE** remercie Jacques pour ce travail de retranscription qu'il a bien voulu faire.

### **AG du C62**

**Jean Louis CARINCOTTE** rappelle que l'AG du C62 se déroulera cette année à ST MARTIN LES BOULOGNE le samedi 19 juin 2021. Tout à été vu avec le club bouloonnais, il reste à envoyer le cahier des charges afin de vérifier que tout est ok. Brigitte POTIER le fera à son retour de congés. Il est prévu de faire ce jour-là une journée 3X3. **Frédéric HAZEBROUCK** a eu les organisateurs au téléphone, une réunion en visio est prévue pour les modalités.

### **Elections – René HOCQUET**

**René HOCQUET** a préparé le calendrier préalable à l'AG. Le 16 avril les courriers d'appel à candidature seront envoyés. Il rappelle que 6 postes sont à pourvoir, 3 hommes et 3 femmes.

Il enverra également les courriers concernant les délégués à l'AG Fédérale (3 titulaires et 3 suppléants).

La liste des candidats devra être envoyée aux clubs le 1<sup>er</sup> juin 2021.

**Bernard DANNEL** revient sur l'importance de trouver des candidats pour compléter le comité du 62. Ce doit être un objectif pour chacun.

**Bernard HAZEBROUCQ** pense que les responsables de district peuvent proposer également des candidats pour représenter leur district.

## **CR de Visio conférence concernant le label citoyen à laquelle a assisté Annie VERRON**

Actualité : Participation à la Visio conférence du 20 mars 2021 organisé par la ligue des Haut de France sur présentation de la commission Citoyenne renommé commission Société et Mixités par la FFBB.

Participation à la Visio conférence les printanières 2021 du 26 au 28 mars : je me suis inscrit à la Visio du dimanche matin qui concerne le basket santé.

### Compte rendu de la Visio du 20 mars 2021

Visio conférence organisé par la commission Citoyenne de la ligue des Haut de France, animé par Nadine LEFEBVRE (présidente de la commission) et Dominique BILOT (représentante FFBB)

Était présent au moins un représentant voir 2 des 5 comités départementaux de la ligue **Tour de table** :

Chaque personne se sont présenté et ont énoncé les actions faites au sein de leur département. Il en a résulté que certains départements ont déjà fait beaucoup de chose et que d'autre non. Madame BILOT et Madame LEFEBVRE a insisté que leur but était de permettre au comité de rattraper leur retard et surtout d'uniformiser les actions au sein des 5 comités. Madame BILOT a aussi ajouté qu'il existait des supports élaborés sur certaine thématique par la FFBB et la ligue, support que l'on pouvait acheter (affiche, roll up ...)

### **Présentation des thématiques pris en compte par la commission fédérale Société et Mixités :**

- 1 – Campus
- 2 – Forum qui se déroule tous les 2 ans, le prochain est en Janvier 2022
- 3 – Lutte contre la discrimination (homophobie, Racismes ...)
- 4- Lutte contre l'incivilité (injure, comportement violent .....)
- 5- lutte contre les dérives communautaires (face à la religion ...)
- 6- Lutte contre les addictions (drogue, alcool, le numérique, les réseaux sociaux...)
- 7- Féminisation (favoriser le basket féminin, femme sur les terrains
- 8- Développement durable (action commune avec les mairies)
- 9-Performance social (vecteur d'une dimension sociale : aide financière, paiement échelonné pour favoriser l'accès au basket au famille démunie

### **Présentation du Label citoyen**

Dossier à remplir qui peut être un peu lourd, projet de le simplifier à voir

Label qui est constitué de plusieurs niveaux, valable 2 ans, possibilité de rester au niveau 1 plusieurs années. L'objectif 2020 2021 de la Ligue est d'avoir plusieurs clubs au niveau 1 de ce label

### **Souhaits de la commission Société et mixités de la LR**

- = Création d'un groupe de travail où serai représenté la LR et les 5 Comités
- = Elaboration d'un plan d'action commun à tous sur certaine thématique
- = Elaboration d'un support informatique où les clubs pourraient faire remonter les évènements indésirables afin que la commission en soit informée et proposer des actions pour y remédier.
- = la présence avec eux des représentants de chaque comité lors du forum de janvier 2022

= inscription à la formation « Colosse aux pieds d'argile » par les référents mais aussi accessible aux clubs, formation qui permet de donner aux participants des supports et des idées d'actions possibles au sein de leurs clubs

### **Proposition de Visio conférence**

22 Avril = Visio conférence Groupe de Travail LR et les référents des comités

Présentation du diaporama d'information club pour le label citoyen

Retour des comités sur le développement possible de certaines thématiques dans leurs clubs

Courant Mai = Visio conférence de présentation de la commission et du label citoyen aux clubs des différents comités, 3 sessions prévues

### **Remplacement de la CTF**

**Jean Louis CARINCOTTE** évoque le remplacement de Frédérique DAMIENS qui sera en congés maternité fin avril.

**Jean Paul PIHET** précise que le profil de poste a été communiqué à tous les clubs. 2 candidatures ont été reçues. Elles seront étudiées très vite.

### **Qualification – Michèle ROBILLART**

Toutes licences faites à partir du 1<sup>er</sup> Mars, pour les catégories U7 à U11, seront gratuites.

Avec Brigitte Potier, nous avons eu une réunion en visioconférence sur le projet licences.

Un point a été fait sur les dernières évolutions FBI :

- Toute modification d'un champ majeur (nom, prénom, date de naissance, sur classement, assurance...) entraîne automatiquement le renvoi du carton de licence modifiée au licencié.
- Sur la fiche licence, ajout du champ « Joueur Protégé »
- Ajout d'un champ Commentaires pour les clubs sur la préinscription (annexe 1). Les clubs pourront laisser un message pour le comité.
- Affichage des options assurances de la saison précédente sur e-licence + un texte explicatif du contrat d'assurance fédéral pour le licencié.
- Amélioration de la gestion des sur classements. Les clubs pourront ajouter ou retirer un sur classement avant de valider la préinscription (annexe 2).
- Ajout du champ « Sexe » en création, afin de permettre aux clubs d'effectuer des sur classements (annexe 3).
- Ajout de la fonctionnalité de relance / renvoi des pré inscriptions avec le statut « en attente de saisie adhérent » (annexe 4).

#### Les projets à venir

- Dématérialisation des processus licences étrangères (hors EEE). Le club fera la préinscription du joueur concerné, celui-ci recevra le lien. Dans la e-licence, il devra ajouter sa nationalité (hors EEE), dès qu'il arrivera à la page « je produis mes justificatifs », un champ « titre de séjour » s'affichera. Il joindra son document comme pour le certificat médical (annexe 5).
- Dématérialisation des extensions AST, T, ainsi que du processus **lettre de sortie** (annexe 6).
- Le paiement, en ligne de la cotisation par l'adhérent.

Le prestataire choisi par la FFBB pour ce processus de paiement en ligne est HELLO ASSO. (Le service de paiement en ligne est sécurisé, et la prestation est gratuite).

Le club aura le choix de proposer, ou pas, le paiement dématérialisé.

Lors de son renouvellement d'affiliation, le club pourra créer un compte via FBI. Le club sera ainsi préinscrit et pourra finaliser son inscription dans Hello Asso.

Le club pourra saisir ses barèmes de cotisations club.

Il permettra à ses adhérents un paiement en plusieurs fois (3 fois)

Une visioconférence d'information est prévue prochainement pour faire le point sur ces évolutions et mise en pratique.

Les clubs seront avertis ultérieurement de la mise en place, et des modules de formation en ligne seront programmés.

## **Commissions et Questions diverses**

**Jean Michel BARLOG** a travaillé sur le renouvellement des écoles. 3 dossiers sont en cours.

**Frédéric HAZEBROUCK** informe que la commission 3X3 a reçu un appel de la Ligue pour organiser un open dans chaque district. La date retenue est le 08 mai 2021. Si les salles ne sont pas ouvertes à cette date possibilité de les faire à l'extérieur.

**Didier BOS** signale avoir reçu un mail de la trésorière concernant les bons de réduction CB Diffusion. Il souhaite savoir si ce mail est suffisant pour obtenir la réduction auprès de CB. Annie CARINCOTTE confirme que oui.

**René HOCQUET** prévient que la commission de contrôle de la trésorerie prévue initialement le 07/04/2021 devra être reportée en raison du confinement. Une date sera proposée dès que possible.

**Pascal ROBILLART** souhaite mettre en avant le travail de Rachid RABBIA et sa rapidité d'intervention quant à la mise en place des informations via le site du C62. C'est très appréciable. Concernant la CDO il aura prochainement une Visio afin de peaufiner ce qui a été fait cette saison.

**Jean Louis CARINCOTTE** revient également sur la tenue du site du comité et informe que Rachid propose aux membres du comité qui le veulent de lui envoyer une photo pour le site.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean Louis CARINCOTTE remercie chacun pour sa participation et son attention.

Catherine LELEU  
Secrétaire Générale

Jean-Louis CARINCOTTE  
Président C62